

un cerémonia



Les dignitaires de la Confrérie du guillon accueillent les invités à un ressat au château de Chillon.

Studio Curchod

Sobriété de rigueur

Vous, moi et les autres, qui apprécions les grands crus et les petites merveilles des vignobles de Suisse romande, promettons d'être sobres. Entre «des évangélistes de l'abstinence œnologique» et les intégristes de la gonflée», dit joliment Philippe Gex, gouverneur de la Confrérie du guillon, la voie du juste milieu est la seule praticable. Lors des rencontres, pas de lurons en goquette qui s'égosillent, pas de paillardise, encore moins de vulgarité, tant dans la tenue que dans le geste ou le propos. A défaut, le compagnon est «courtoisement éconduit», voire banni à vie en cas de récidive. Mais, même dans ce cas extrême, la civilité reste de mise: l'élégance veut que soit remboursé à l'infortuné le montant de sa cotisation annuelle!

Le rituel solennel qui vaut pour l'accueil des hôtes et les intronisations vaut aussi pour la table, où chantres et clavendiers dissertent d'abondance sur les qualités des vins et la saveur des mets. Le ton est à la sobriété, à l'harmonie, à la discipline – on ne fume pas, ne quitte pas intempestivement sa place à table avant la fin du repas. N'en déduisons pas qu'un repas partagé s'apparente à «un austère rassemblement de fesses serrées»

ponctué d'odes empoulées prononcées par quelques prêcheurs à l'ego surdimensionné.

Bien au contraire! Savoureux, pleins d'humour et d'esprit, impertinents, érudits, lyriques, poétiques ou farfelus, les «intermèdes de langue» font la joie des convives qui, à la faveur des crus, des mets et des propos échangés entre voisins de table, entrent «en paisible et chaleureuse euphorie» sans jamais sombrer «dans le désordre et la pagaille».

L'habit fait le moine

Il n'empêche que «de goût du panache» n'est pas forcément du goût de tout le monde. Compréhensible, admet un membre du conseil d'une confrérie vaudoise, qu'avant d'endosser le costume lié à une fonction au sein de l'aréopage des «élus», on puisse ressentir «une petite trouille de paraître ridicule en paradant dans une robe d'apparat», d'être nanti d'un «titre ronflant» et «orné de décorations qui en jettent». Moment de gêne vite passé; le costume «fait partie du patrimoine de la confrérie», le cérémonial partie d'une tradition respectable, qu'elle soit peu ou prou théâtrale. Et l'on découvre vite que, autant, sinon davantage que de droits, le port de la robe

donne des devoirs. En particulier d'offrir bénévolement son temps, son énergie, sa faconde, ses idées pour représenter la confrérie hors les murs qui abritent les chapitres.

Car les confréries ne sont pas des monuments d'immobilisme, confites en «convivialité un peu huppée à l'abri des regards indiscrets». Ici intervient l'argument qui fonde l'existence de la confrérie: la promotion des vins d'une région. Réalisée par des «ambassadeurs» en vêtements civils noyés dans la masse, elle aurait peu de chances d'atteindre son but. Le velours et les ors sont mieux à même de plaider l'excellence des produits de la vigne. Et n'allez pas imaginer que les règles vestimentaires imposées par les confréries à leurs hôtes-membres lors des ressats et chapitres sont de nature à décourager les jeunes candidats potentiels à l'«investiture»; la plupart des confréries s'accordent à dire que la relève est d'ores et déjà assurée!

Marie Dougoud